

Pièces à fournir pour une demande ou un renouvellement de passeport biométrique

- ◇ 1 photo d'identité (35x45) de couleur claire (bleu clair, gris clair) **non découpée** - prise depuis **mois de 6 mois** - sans barrette sans chouchou apparent, sans lunettes, bouche fermée, le visage doit être dégagé. Les photos d'établissements scolaires ne sont pas acceptées.
- ◇ **L'original** d'un justificatif de domicile à choisir dans la liste citée ci-dessous de moins d'un an :
*Si l'original de cette pièce est un support numérique, son impression aura valeur d'original.
 - Avis ou échéancier ou situation déclarative d'imposition/non imposition sur les revenus / taxe foncière ou habitation
 - Quittance de loyer ou avis d'échéance émanant d'une agence immobilière ou d'un bailleur social, attestation CROUS
 - Facture d'électricité, de gaz (EDF ou ENGIE ou TOTAL DIRECT ENERGIE), d'eau (VEOLIA), téléphone fixe ou mobile (Adresse prise en compte : lieu de consommation à gauche du document pour VEOLIA)
 - Attestation de contrat EDF ou ENGIE avec le 2D-DQC, EDF facture ou échéancier (A imprimer sur leur site)
 - Relevé de la caisse d'allocations familiales mentionnant les aides au logement
 - Titre de propriété (acte notarié ou quittance de loyer ou attestation du notaire)
 - Assurance habitation : attestation ou facture ou quittance (incendie, risques locatifs) **avec le tampon**
 - Personnes sans domicile ni résidence fixe : attestation d'élection de domicile (délivrée par le CCAS/CIAS ou par une association)**Pour les personnes habitant chez un particulier ou chez leurs parents (dès 18 ans) fournir en plus :**
 - Attestation sur l'honneur signée de l'hébergeant précisant qu'il vous héberge depuis plus de 3 mois.
 - **et un justificatif de domicile de l'hébergeant (à prendre dans la liste ci-dessus)**
 - **et une copie recto-verso d'une pièce d'identité de l'hébergeant (CNI, passeport français et étranger, titre de séjour à l'adresse actuelle, permis de conduire)**
- ◇ ***L'original** d'un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de **moins de 3 mois** :
(**sauf** en cas de naissance à l'étranger ou dans une ville dont l'état civil est dématérialisé*)
(Pour le savoir, faire* : <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>)
- ◇ Timbres fiscaux : dans un bureau de tabac ou sur @ : <https://timbres.impots.gouv.fr> ou avec la pré-demande **PASSEPORT**
 - Personne majeure : 86 €
 - Personne mineure **dès 15 ans** : 42 €
 - Personne mineure de **moins de 15 ans** : 17 €

PIÈCES A FOURNIR SELON LE CAS

Première demande de passeport personne majeure :

- 1 photo
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- *1 acte de naissance / la carte nationale d'identité (+ Photocopie)
- 86 € de timbres fiscaux
- Connaître les noms, prénoms, date et lieu de naissance des parents

Première demande de passeport personne mineure (la présence du père ou de la mère est OBLIGATOIRE) :

- 1 photo
- Carte d'identité ou passeport du parent présent (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- *1 acte de naissance, si dématérialisé : le livret de famille (+ Photocopie)
- Carte nationale d'identité (+ Photocopie)
- Timbres fiscaux - selon l'âge voir liste au dessus
- Mineur en garde alternée : en plus, une copie recto-verso de la pièce d'identité de l'autre parent (cni, passeport, permis de conduire) ET son justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus ET la décision du juge aux affaires familiales ou la convention conclue entre les parents (+ Photocopies)

Renouvellement d'un passeport autre que biométrique :

- 1 photo
- Le passeport (+ Photocopie)
- Carte d'identité (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- Timbres fiscaux - selon l'âge voir liste au dessus

Renouvellement d'un passeport BIOMETRIQUE (sur la couverture, le mot PASSEPORT est souligné) inutile de remplir une pré-demande (Ne concerne pas les mineurs) :

- 1 photo
- Le passeport biométrique (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- Timbres fiscaux 86€

Renouvellement d'un passeport perdu ou volé :

- 1 photo
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus - Si hébergé voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- La carte nationale d'identité en cours de validité sinon un acte de *naissance - (Le lieu et date de naissance des parents seront à renseigner)
- Timbres fiscaux - selon l'âge voir liste au dessus
- Une déclaration de perte (mairie) à imprimer : <https://www.service-public.fr> ou vol (commissariat - gendarmerie)

Ajout ou modification d'un nom d'usage - mariage / divorce / décès (gratuit) :

- 1 photo
- Le passeport (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- 1 acte de mariage /divorce/ décès
- Autorisation de porter le nom de l'ex-époux + copie carte nationale d'identité (si pas noté dans le jugement)

Urgence : mission humanitaire/travail, décès :

- 1 photo
- Le passeport (si il y a) et/ou la carte nationale d'identité et/ou *1 acte de naissance (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- Timbres fiscaux - selon l'âge voir liste au dessus
- Le justificatif de l'urgence (**avec signature et tampon de l'organisme**)

Personne sous tutelle :

- 1 photo
- Passeport (si renouvellement) et/ou la carte d'identité (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile au nom du tuteur ou du majeur protégé voir - Voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- *1 acte de naissance - Le lieu et date de naissance des parents seront à renseigner
- Jugement de tutelle + cni ou passeport original du tuteur. **Personne morale** : carte professionnelle, délégation de signature, etc. (+ Photocopie)
- Timbres fiscaux - selon l'âge voir liste au dessus